



L
u
t
t
e

c
o
n
t
r
e

l
e

c
h
a
n
g
e
m
e
n
t

c
l
i
m
a
t
i
q
u
e



Sommaire

- ▶ **Informations Mairie**
 - La rentrée scolaire 2022-2023..... p.4
 - ZOOM sur le transport scolaire..... p.5
 - Quand approche l'heure de l'école p.5
 - C'est la rentrée à la Maison de la Petite Enfance ! p.5
 - Nous n'entendrons plus les notes de musique de l'AMZOV à la Maison des Arts ! p.6
 - Gymnase du Pré de l'Eau..... p.6
 - Un gros trou à la place de la Maison Pour Tous..... p.6
 - Cinéma Seniors..... p.7
 - Sortie à Chanaz..... p.7
 - « Boostez votre cerveau ! » : une conférence interactivep.7
- ▶ **Dossier**
 - La commune poursuit son engagement pour lutter contre le réchauffement climatique..... p.8 à 11
- ▶ **Culture - Médiathèque**
 - Une activité culturelle estivale pour des publics variés..... p.12
 - Médiathèque Saint-Exupéry p.13
- ▶ **Environnement**
 - Mobilité douce p.14
 - Un peu de civisme de la part de chacun pour l'intérêt de tous..... p.15
 - Énergie grise : l'énergie cachée de nos produits du quotidien..... p.15
- ▶ **Jeunesse**
 - Escapade du mercredi p.16
 - Escale jeunes p.16
 - Un repos partagé sous le soleil p.17
 - Clap de fin pour l'Évasion p.17
 - Les enfants de l'Évasion se mettent au bridge..... p.17
- ▶ **Vie locale**
 - Édition de la brocante 2022 p.18
 - Une nouvelle centenaire dans la commune p.18
 - Changement de direction au sein de l'EPAE..... p.19
 - Tribune librep.19
- ▶ **Evènementiel**
 - Grand Pique-Nique des Chefs p.20
 - Fête médiévale 2022 p.20
 - Forum des associations p.21
 - Fête du miel et de la naturep.21
 - Ondulations urbainesp.22
- ▶ **Associations**
 - AVF Meylan Grésivaudan p.23
 - SIZOV p.23
 - Montbonnot Tennis de Table p.23
 - IUCGp.23

N
a
i
s
a
n
c
e
s



① **ANGÉLINA BOULLE** le 29 juillet 2022

② **OLIVIA PICCARRETA** le 13 août 2022

③ **AYLAN BRESSAN** le 25 septembre 2022

Directeur de la publication : Dominique Bonnet -

Comité de relecture : D. Bonnet, G. Farrugia, MB. Mathieu, A. Rolin, V. Sonjon, L. Le Barrillec, D. Chanet, service communication.

Rédaction : D. Chanet - Secrétariat : M. Calanca, C. Isaac

Iconographie : Services municipaux, élus et associations, F. Japhet, Nuts.

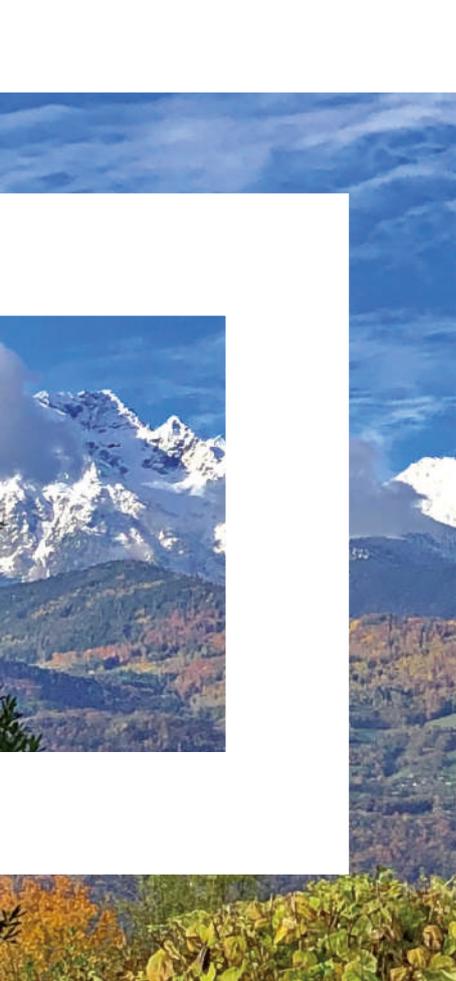
Conception et Impression sur papier PEFC :

Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot)

Tirage : 3200 exemplaires - Dépôt légal : octobre 2022.

Le bulletin est consultable dans son intégralité sur www.montbonnot.fr

Si vous souhaitez faire part d'un événement familial, envoyez votre texte accompagné, ou non, d'une photo à communication@montbonnot.fr



L
e
m
o
t
d
u
m
a
i
r
e



Chères Bonimontaines, chers Bonimontains,

Après deux années entachées par la covid-19, l'été 2022 a été très animé à Montbonnot-Saint-Martin. De nombreuses manifestations, la Fête du sou des écoles, celle du village, le Grand Pique-Nique des Chefs, la Fête médiévale, Musique dans le Grésivaudan, Grésiblues et pour finir le forum des associations et Ondulations urbaines ont attiré un public très nombreux, heureux de retrouver la convivialité qui nous a tant manqué.

À l'occasion de la deuxième édition d'Ondulations urbaines qui s'est déroulée le 3 septembre au Parc des loisirs, de nombreuses démonstrations de disciplines sportives ont captivé jeunes et moins jeunes et c'est avec un très grand plaisir que j'ai remis la médaille de la ville à trois étoiles du sport : Isabelle Lafaye, figure maintes fois récompensée du paratennis de table, Matéo Serry, champion du monde de football freestyle et Aurélien Fontenoy, trois fois vice-champion du monde junior de VTT trial, venus tous les trois participer à cette manifestation.

Autre événement du mois de septembre, le retour à une rentrée scolaire « sans masque » et le plaisir partagé de retrouver enfin le sourire des enfants.

Au chapitre des grands travaux, l'été a également vu le démarrage du chantier de la nouvelle Maison Pour Tous qui accueillera aussi de nouveaux locaux pour la police municipale et un bâtiment destiné à l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire. Les réflexions du comité de pilotage et des différents bureaux d'études permettront de réaliser un bâtiment à énergie positive.

Un dossier sera prochainement consacré à cette réalisation, qui présentera les détails du projet.

Quant au dossier de ce nouveau numéro du journal municipal, il est consacré à l'action de notre commune en faveur du développement durable et du changement climatique. À l'origine de projets précurseurs, Pierre Beguery avait, lors de ses mandats, lancé de nombreuses actions en faveur de la transition écologique. Fidèle à cette ligne directrice et conformément aux engagements de notre campagne électorale, notre équipe entend poursuivre les efforts d'adaptation au changement climatique dont nous avons tous été les témoins attristés cet été. Au fil des pages, nos élus chargés de ce dossier vous présentent les évolutions passées et les actions planifiées pour ce mandat. L'occasion de réaffirmer notre volonté politique en faveur de l'environnement et de maintenir notre cap sur les questions d'énergie.

Je terminerai cet éditorial en formulant le souhait que nous puissions tous nous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population en janvier 2023.



Dominique Bonnet,
maire de Montbonnot-Saint-Martin

► La rentrée scolaire 2022-2023

La responsable du service scolaire Claire Brandalise, étant partie vers de nouvelles aventures, nous accueillons depuis le 16 août son remplaçant Florian Bossez. Nous souhaitons également la bienvenue à Cécile Cabezas et Sandra Terray en remplacement de Mme Léger en classe de CE2/CM1 à l'école du Bourg.

Au total, 465 élèves ont fait leur rentrée scolaire le jeudi 1^{er} septembre. Les effectifs restent stables cette année avec :

- 165 enfants à l'école maternelle des Chavannes
- 152 enfants à l'école élémentaire du Bourg
- 148 enfants à l'école élémentaire du Tartaix

La députée de l'Isère, Mme Servane Hugues ainsi que M. Dominique Bonnet, maire de la commune, se sont déplacés à l'école du Tartaix afin de rencontrer les élèves et partager un moment convivial en ce jour si particulier. Depuis le mois de septembre, l'ACM (accueil collectif des

mineurs) est en application dans les écoles. A ce titre, trois directrices diplômées arrivent dans nos écoles pour mener à bien ce projet important : Alexandra Freddick (école du Bourg) - Carole Faure (école du Tartaix) - Gaëlle Boudjema (école des Chavannes). Grâce à une solidarité communale qui perdure, nous accueillons quatre enfants ukrainiens dans nos écoles. Nous en profitons pour souligner l'aide précieuse de notre agent périscolaire Olga qui s'investit et soutient les équipes enseignantes pour faciliter l'intégration de ces enfants.

► Laurence Le Barrillec
Adjointe aux affaires scolaires



Ecole du Tartaix



Visite de Madame la députée

Effectifs Ecole Maternelle des Chavannes 2022-2023		
Classes	Effectifs	
PS	27	Mme HAHN Elise 27 PS
PS/MS	25	Mme LESBROS Agnès 15 PS & 10 MS
PS/MS	25	Mme VACHON Muriel 15 PS & 10 MS
MS	28	Mme LERALE Caroline 28 MS
GS	30	Mme BOUCHET-VIRETTE Christine 30 GS
GS	30	Mme MARTIN-METENIER Catherine 30 GS
TOTAL	165	

Effectifs Ecole élémentaire du Bourg 2022-2023		
Classes	Effectifs	
CP/CE1	25	Mme BACHELET Aurélie 15 CP & 10 CE1
CP/CE1	23	Mme LIBEAU 13 CP & 10 CE1
CE1/CE2	26	M. NOE Frédéric 11 CE1 & 16 CE2
CE2/CM1	26	Mme CABEZAS 11 CE2 & 15 CM1
CM1/CM2	26	M. CARDO Yvan 10 CM1 & 16 CM2
CM1/CM2	26	Mme ZAMPA Christine 10 CM1 & 16 CM2
TOTAL	152	

Effectifs Ecole élémentaire du Tartaix 2022-2023		
Classes	Effectifs	
CP	23	Mme MAZZILLI Sandrine 23 CP
CE1	25	Mme BOUCHET-LANNAT Alice 25 CE1
CE2	26	M. BENE Laurent 26 CE2
CM1	26	Mme OUDART Julie 26 CM1
CM1/CM2	23	Mme GUYOT 14 CM1 & 9 CM2
CM2	25	Mme DELAGE Candice 25 CM2
TOTAL	148	

**TOTAL effectif
des 3 écoles
de Montbonnot :
465**

► ZOOM sur le transport scolaire

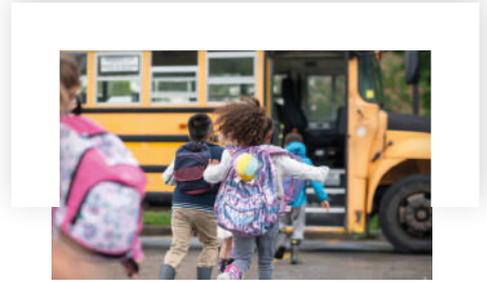
La municipalité a mis en place depuis de nombreuses années un ramassage scolaire sur l'ensemble du territoire bonimontain.

Le matin, le bus scolaire sillonne la commune et prend en charge les enfants pour les emmener dans leur école (Chavannes, Bourg et Tartaix). Le soir, chaque enfant est ramené à l'arrêt défini par les familles.

Florence Duneigre, leur accompagnatrice, veille méticuleusement au bon déroulement de ce service.

Pour tout renseignement, contactez le service scolaire au 04 76 90 87 77.

► *Laurence Le Barrillec*
Adjointe aux affaires scolaires



► Quand approche l'heure de l'école...

A l'approche de l'été, les équipes se préparent à voir partir leurs « grands », pour la plupart ayant fait leur entrée tout petits à la Maison de la Petite Enfance ; les liens créés sont profonds, la complicité est évidente et c'est avec émotion que le départ pour l'école s'envisage.

Tout au long de ces années d'accueil à la Maison de la Petite Enfance, les enfants sont préparés à

vivre en collectivité, l'autonomie est développée. Ainsi le passage se réalise dans les meilleures conditions. Afin que les enfants visualisent au mieux les lieux qui seront les leurs dès septembre, une visite de l'école maternelle est organisée en juin. Moment de grande intensité où ils partent à pied en direction des Chavannes pour être accueillis par les grands, toujours fiers de faire

visiter leur classe, découvrir leurs jeux. Quelques heures passées ensemble pour envisager le changement puis vient l'heure du retour où ils retrouvent leurs repères habituels. Ce ne sera que fin juillet, lors des départs en grandes vacances, que les mains s'agiteront, les yeux s'embueront, pour un dernier au revoir, avec l'assurance de prochains passages pour donner des nouvelles.

► C'est la rentrée à la Maison de la Petite Enfance !

Le 23 août dernier, après trois semaines de fermeture estivale, la Maison de la Petite Enfance a rouvert ses portes aux bambins. Reprise préparée en amont par l'équipe formée d'une trentaine de professionnelles de la petite enfance (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices), qui s'est d'ailleurs réunie pour une réunion de rentrée

officialisant l'arrivée de nouvelles recrues (auxiliaire de puériculture, agent technique, médecin référent) afin de fixer les projets de l'année.

Les élus de la commission petite enfance sont également venus saluer petits et grands chez les Ribambelle et les Koalas.

La rentrée rime également avec l'accueil de nouvelles familles. Une période d'adaptation est déclinée en fonction des besoins des enfants et des parents, permettant une intégration des plus sereine !

► *Virginie Sonjon*
Adjointe Jeunesse et Petite Enfance



► Nous n'entendrons plus les notes de musique de l'AMZOV à la Maison des Arts !

L'AMZOV (l'association musicale de la zone verte) quitte définitivement les trois salles que la commune de Montbonnot-Saint-Martin avait mises à sa disposition à la Maison des Arts depuis 10 ans, pour rejoindre l'Agora à Saint-Ismier. Contrairement aux rumeurs qui circulent, ce n'est pas la commune qui « met l'association dehors », mais bien l'AMZOV qui a décidé de partir.

Depuis de nombreuses années, l'association souhaitait et cherchait à rassembler toutes ses activités sous un même toit.

Notre commune ne disposait pas suffisamment de salles pour accueillir l'ensemble des cours. Après de multiples recherches effectuées par le Syndicat Intercommunal de la Zone Verte (SIZOV), la mairie de Saint-Ismier a proposé d'optimiser la distribution des salles de l'Agora aux différentes associations pour lui attribuer

des créneaux complémentaires. C'est pourquoi, depuis la rentrée, tous les cours de musique (instruments et solfège) se déroulent à l'Agora.

Les salles de la Maison des Arts qu'occupait cette association vont être requalifiées et pourront être proposées aux multiples associations bonimontaines.

► Gilles Farrugia
Maire adjoint



TRAVAUX À MONTBONNOT

► Gymnase du Pré de l'Eau



Gymnase du Pré de l'Eau

Les jours, les semaines, les mois passent et vous ne voyez rien bouger ! Quinze mois déjà se sont écoulés depuis l'incendie qui a détruit le gymnase du Pré de l'Eau. Quinze mois que la pluie, la neige, et le vent accentuent le délabrement du bâtiment. Ne croyez pas que la municipalité reste immobile et attend les bras croisés !

Nous sommes en contact permanent avec les différents experts et les multiples assurances auxquels nous demandons systématiquement, à chaque réunion, d'aller vite pour prendre une décision nous permettant d'avancer dans la déconstruction qui sera suivie de la reconstruction. Les expertises judiciaires sont réalisées mais des contre expertises sont demandées par différents

acteurs. Un diagnostic par un cabinet d'architectes a été fait mais il est mis en doute par une compagnie d'assurance qui compte envoyer son propre cabinet pour effectuer son propre diagnostic. Des atermoiements qui retardent ainsi toute décision quant à l'avenir du gymnase, pénalisant de ce fait de nombreuses associations. Pour pallier ce manque de structure, nous avons investi un des deux tennis couverts. Nous l'avons « transformé » en mini gymnase afin de permettre à quelques associations de reprendre à minima leur activité.

Les Bonimontains seront tenus informés de l'avancement du dossier au fur et à mesure sur notre site internet.

► Un gros trou à la place de la Maison Pour Tous

Nous avons tous eu un petit serrement au cœur de ne plus voir cette Maison pour Tous, présente depuis une cinquantaine d'années, que nous avons tous fréquentée. Mais il fallait bien un jour s'en séparer !

En ces périodes de disette énergétique et de chasse à l'amiante, le remplacement devenait indispensable. Le nouveau bâtiment construit en lieu et place accueillera une grande salle et dans son entresol, les locaux de la police municipale ainsi que deux locaux de rangements.

► Gilles Farrugia
Maire adjoint





► Cinéma Seniors

Les sorties cinéma ont repris le lundi 12 septembre 2022. Ils étaient 18 participants de Montbonnot-Saint-Martin et Biviers pour aller voir la comédie « Rumba la vie ». Cette sortie

mensuelle à l'Espace Aragon de Villard Bonnot (2^e lundi du mois) permet aux uns et aux autres de se retrouver et de passer un moment convivial. Les horaires ont dû être modifiés, dorénavant la séance est à 15h30.



Cinéma Seniors

► Sortie des Seniors à Chanaz

Les sorties de printemps organisées par le CCAS de Montbonnot-Saint-Martin ont pu reprendre après deux années d'interruption. Le voyage à la découverte du village médiéval de Chanaz du mercredi 18 mai a été un réel succès puisque trente-six personnes s'y étaient inscrites.

La matinée a été consacrée à la visite du village pittoresque aux ruelles fleuries et à la découverte du musée gallo-romain qui témoigne de l'installation des potiers de Portout au V^{ème} siècle au bord du canal de Savières. Cette visite guidée qui retrace la vie quotidienne à cette époque et a fait découvrir la production de poteries de ces artisans romains a été très appréciée. Après un déjeuner au bord du canal, le groupe a embarqué pour une croisière commentée de deux heures sur le canal de Savières, le nord du lac du Bourget et le passage d'écluses. Une promenade sur l'eau bienvenue en raison de la forte chaleur de cette journée !

► « Boostez votre cerveau ! » : une conférence interactive

Le mardi 31 mai a eu lieu à la mairie de Montbonnot-Saint-Martin cette conférence « Boostez votre cerveau ! ». Son objectif était de sensibiliser les personnes de plus de 60 ans sur l'importance de prendre soin de leur cerveau et de leur indiquer les gestes pratiques du quotidien pour bien le faire : veiller à pratiquer du sport, une bonne nutrition, à maintenir une vie sociale et une stimulation cognitive.

Suite à la conférence, le CCAS de Montbonnot-Saint-Martin a mis en place plusieurs cycles d'ateliers cognitifs gratuits animés par Elodie François de la Fabrique à Neurones. Ils ont débuté le 27 septembre 2022 et se termineront le 23 mars 2023 sur un mardi matin (deux horaires au choix).

Ces ateliers ont eu un vif succès puisque tous les cycles sont complets. Pendant ces ateliers,



Conférence interactive

on joue avec les mots, les représentations spatiales, les différents types de mémoire, on varie les plaisirs et les stimulations. Cette action du CCAS est subventionnée par la Conférence des Financeurs de l'Isère, ce qui permet de proposer la gratuité.

► Marie-Béatrice Mathieu
Adjointes aux affaires sociales,
solidarités et santé



Sortie des Seniors à Chanaz



LA COMMUNE POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Températures extrêmes, sécheresse historique, feux de forêt dévastateurs, l'été 2022 a marqué les esprits et confirmé la tendance au changement climatique. Face à cette équation annoncée mais pas toujours prise en compte, la commune de Montbonnot-Saint-Martin s'est depuis longtemps déjà engagée dans la préservation de l'environnement. Qu'il s'agisse de l'adaptation des bâtiments publics et des logements, de l'alimentation, des mobilités, de l'éclairage public, de la biodiversité ou encore de la gestion des déchets, les actions menées ont toujours eu pour visée de s'adapter au changement climatique. Dans le prolongement de ces décisions, et conformément aux engagements de campagne de la municipalité actuelle, d'autres projets seront mis en œuvre tout au long de cette nouvelle mandature. Une priorité d'autant plus à l'ordre du jour qu'elle répond également aux exigences du dispositif éco-énergie tertiaire, également appelé décret tertiaire (voir p. 11),

qui impose notamment aux collectivités de faire des économies d'énergie significatives dans leurs bâtiments.

Revue de détail des mesures pour les cinq prochaines années avec Agnès Rolin, adjointe au maire et vice-présidente de la commission environnement, développement durable et énergies et Alexis Isaac, conseiller municipal et membre de la commission environnement.

« Déjà, lors du précédent mandat, de nombreuses mesures environnementales ont été prises, comme l'éclairage public ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la plupart des bâtiments publics (283 Kwc soit environ 1400 m² de panneaux), faisant ainsi de Montbonnot-Saint-Martin la commune la mieux dotée de cette technologie à l'échelle du territoire de la communauté de communes. Depuis mai 2020, dans le cadre de nos promesses de campagne mais aussi afin de respecter le décret tertiaire de juillet 2019, la commission en-

vironnement a réfléchi aux objectifs d'économies d'énergie que nous souhaitons atteindre et à leur mise en œuvre au regard des finances de la commune.

En préambule, un important travail a déjà été mené par Alexis Isaac avec la réalisation du bilan carbone de la commune » explique Agnès Rolin.

Un travail qui a permis à la commission environnement de prioriser les actions communales qu'elle pilotera sur une période de six ans. « Nous avons défini comme périmètre les onze bâtiments communaux (les trois écoles, la future Maison Pour Tous, la Maison des Arts, la médiathèque, le gymnase, la Maison de la Petite Enfance, la mairie, le centre technique et les ateliers associatifs), évalué leur poids respectif en CO₂ émis en un an et fixé à 4 % par an la réduction de ces émissions, soit une diminution d'un quart des gaz à effet de serre sur la durée du mandat », commente Alexis Isaac. *Les projets concernent donc les volets suivants :*

Les bâtiments

La mairie a anticipé depuis plusieurs années l'adaptation des bâtiments au changement climatique. En témoigne la rénovation énergétique en 2015 du bâtiment qui héberge ses services et qui a permis des économies d'énergie de l'ordre de 25 %. De même, un travail sur les éclairages a entraîné une baisse de l'ordre de 40 % des consommations de la Maison du Pré de l'Eau. La commune souhaite continuer à agir sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique des bâtiments et logements.

« Nous sommes à ce titre engagés dans un plan de rénovation pour réduire leur empreinte environnementale » souligne Agnès Rolin.

L'école du Bourg

Les travaux de rénovation énergétique de l'école du Bourg (complètement d'isolation du bâtiment, rénovation du chauffage, mise en place de la ventilation...) ont débuté cet été concomitamment



L
u
t
t
e

c
o
n
t
r
e

l
e

c
h
a
n
g
e
m
e
n
t

c
l
i
m
a
t
i
q
u
e

au chantier du bâtiment périscolaire à énergie positive, en remplacement des préfabriqués. Ces réalisations permettront une réduction de la dépense énergétique de plus de 30 %. La cour de l'école sera réaménagée et un espace arboré et naturel sera accessible aux élèves.

La Maison Pour Tous

Suite à l'étude de rénovation et d'accessibilité de l'ancienne Maison Pour Tous, la municipalité a décidé d'abandonner ce projet trop coûteux et de privilégier une nouvelle réalisation. Le chantier de la nouvelle MPT a débuté cet été. À l'instar du bâtiment destiné au périscolaire, ce bâtiment sera à énergie positive et le choix de matériaux biosourcés et écoresponsables a été fait. Un dossier détaillé sera dédié à cette réalisation dans un prochain journal municipal.

Le gymnase de la Maison du Pré de l'Eau

« Suite à l'incendie qui l'a détruit partiellement, la reconstruction de cet équipement municipal représente un réel enjeu » explique Alexis Isaac. « Cette structure était en effet la plus consommatrice de gaz à effet de serre. La reconstruction sera donc à l'identique en terme d'image, mais repensée en termes de consommation d'énergie et de confort pour les usagers ».

L'objectif des élus est d'atteindre les performances d'un bâtiment à énergie positive, soit une réduction de 25 % d'émissions de CO2 (10 tonnes) par rapport à l'ancienne structure et une économie de la consommation électrique de 40 %.

L'école du Tartaix

Afin de respecter le décret tertiaire et d'atteindre l'objectif de 60 % d'économies d'énergie en

2050, des travaux d'isolation par l'extérieur et de rénovation du mode de chauffage débuteront à l'été 2023.

La mairie

Les travaux entrepris en 2015 (remplacement de la chaudière, menuiseries extérieures, ventilation...) ont d'ores et déjà permis de réduire la consommation énergétique du bâtiment. Afin de respecter à 100 % le décret tertiaire, une isolation par l'extérieur aurait pu être menée. Une solution difficilement envisageable compte tenu de l'aspect patrimonial du bâtiment de la mairie.

La Maison de la Petite Enfance, la médiathèque et la Maison des Arts

Le chauffage de ces trois bâtiments récents est assuré par une unique chaufferie à bois déchiqueté. Deux chaudières à gaz, dans la médiathèque et dans la Maison de la Petite Enfance, viennent compléter cet équipement. À ce jour, la chaudière à bois satisfait à hauteur de 80 % les besoins des trois structures. La médiathèque et la Maison des Arts ont été réalisées conformément au règlement thermique RT 2012. La Maison de la Petite Enfance (RT 2005) devra faire l'objet d'une étude de rénovation.

L'école des Chavannes

Construit en 1977, cet équipement a fait l'objet de plusieurs agrandissements avant les années 2000. Ainsi les performances énergétiques de l'école sont très éloignées des objectifs à atteindre et des travaux importants doivent être envisagés. Une réflexion est donc menée par les élus et les services techniques afin de définir un projet qui réponde aux enjeux.



« Nous étudions toutes les hypothèses, une rénovation, une reconstruction... Pour l'heure, rien n'est acté » précise Agnès Rolin.

Le logement public et privé

La commission environnement est par ailleurs attentive à l'adaptation au changement climatique des bâtiments publics et privés. « C'est le cas notamment pour la rénovation du parc de logements sociaux qui fait l'objet de toute l'attention de notre équipe. De même, une aide financière de 1 000 euros a été votée en conseil municipal afin d'inciter les Bonimontains à changer leur mode de chauffage pour un chauffage non émissif de gaz à effet de serre. Quant au gaz consommé dans les bâtiments publics, nous réfléchissons à modifier nos contrats afin de privilégier le biométhane qui induit dix fois moins de gaz à effet de serre », commente Alexis Isaac.

Déplacements et mobilités

Si la compétence transports et mobilités relève de la communauté de communes Le Grésivaudan, les élus de Montbonnot-Saint-Martin encouragent depuis longtemps déjà les transports en commun et les mobilités douces.

« Notre commune accueille aujourd'hui la ligne Chrono C1, soit une belle avancée en matière d'offre de transports en commun. Les horaires sont d'ailleurs amenés à évoluer en 2025. Depuis de nombreuses années et face à la mutation des modes de déplacements individuels, nous améliorons nos voies cyclables, comme en témoigne la réalisation du « chaussidou » dans le secteur des Semaises. Un effort que nous poursuivons et qui a d'ores et déjà été salué par les usagers de la Fédération nationale des usagers de la bicyclette. Depuis 2021, nous avons également fait en sorte de faciliter les dispositifs d'autopartage en accueillant deux véhicules Citiz sur notre territoire. En collaboration avec le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG), nous avons également accepté de dédier des aires de stationnement à l'accueil de vélos et de trottinettes en location. Le parking du Pré de l'Eau a été équipé de stationnements de grande capacité pour vélos afin de varier l'offre modale de transports. Enfin la mairie dispose aujourd'hui d'un parc de cinq véhicules électriques, un hybride et cinq véhicules à moteur thermique » détaille Agnès Rolin.

Agriculture et alimentation

Montbonnot-Saint-Martin s'est également engagée de longue date dans le domaine des circuits courts. En témoigne la naissance en 2014 de la ferme communale dont la commune est propriétaire de l'intégralité de l'outil de production. La structure contribue depuis à la production d'une alimentation locale et de qualité. Un projet d'agrandissement est envisagé dans le cours du mandat. De plus, afin d'aller plus loin dans l'alimentation locale, les élus souhaitent aussi créer une cuisine centrale afin de fabriquer sur place des repas pour les écoliers et les enfants des centres de loisirs. Et si le projet est retardé en raison d'un problème relatif au foncier, Agnès Rolin l'assure, il est toujours sur les rails.

Les animations vertes !

Afin de sensibiliser les enfants comme les adultes à la préservation de l'environnement, la commune organise de nombreuses manifestations tout public et des ateliers pédagogiques dans les écoles.

« Depuis douze ans, nous organi-

sons la Fête du miel et de la nature » rappelle l'adjointe à l'environnement. « Nous travaillons en collaboration avec les associations environnementales qui s'occupent notamment d'arboriculture et d'apiculture. Les élèves des trois écoles, des centres de loisirs et le personnel de la médiathèque travaillent sur les thèmes choisis chaque année. Une synergie remarquable à laquelle adhèrent tous les acteurs concernés. Cette fête est un tremplin pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes aux questions environnementales. »

Adaptation urbaine

L'adaptation de l'aménagement urbain est également au cœur des préoccupations des élus bonimontains. « Ce volet de notre action revêt deux aspects, la plantation d'arbres destinés à créer des zones de fraîcheur, d'une part et la déminéralisation afin d'éviter la concentration de chaleur et de redonner place à la nature, d'autre part » explique Alexis Isaac. « Ainsi une cinquantaine d'arbres ont été plantés le long de la route de la Doux et en face de la piscine de l'EPAE et de nouvelles plantations sont prévues à l'automne. Nous poursuivons par



Le décret tertiaire

Issu de la loi Elan, le décret tertiaire, ou dispositif éco-énergie tertiaire publié en juillet 2019, engage les maîtres d'ouvrage publics et privés à réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments tertiaires et à faire des économies d'énergie significatives (-40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050). Sont concernés les bâtiments de plus de 1 000 m² ou plusieurs bâtiments regroupés sur une même unité foncière totalisant ensemble une surface de plus de 1 000 m². Afin d'atteindre cet objectif, la commune de Montbonnot a opté pour la méthode dite « relative ». Celle-ci consiste à sélectionner une année de consommation énergétique de référence pour ses bâtiments, entre 2010 et 2020, ajustée en fonction des variations climatiques. Il revient à la commission environnement d'identifier les éléments de son patrimoine concernés, de définir une année de référence entre 2010 et 2019 et d'enregistrer annuellement dès septembre 2022 les consommations énergétiques des bâtiments concernés sur la plate-forme dédiée Observatoire de la performance énergétique, de la rénovation et des actions du tertiaire (OPERAT). Ces données permettront aux gestionnaires des bâtiments d'avoir une évaluation annuelle de leur situation au niveau de leur performance énergétique, tant à l'échelle d'un bâtiment qu'à celle de tout ou partie de leur patrimoine.

ailleurs la désimperméabilisation des places de parking de la place Robert Schuman, laquelle sera végétalisée afin de lutter contre cet îlot de chaleur et améliorer la qualité de vie des usagers. Ces actions ont été complétées par la création d'un parc naturel, situé dans le quartier de Chapicolle, et un second parc verra le jour dans les mois à venir dans le secteur de la médiathèque, respectant les critères de protection des zones humides. » En complément, afin de préserver des zones naturelles, la commune veille à se faire rétrocéder des espaces verts par les promoteurs pour chaque projet d'urbanisation. La création des jardins familiaux en 2011 est également l'une des actions environnementales à mettre au crédit de la commune. Si la gestion des 85 parcelles est, depuis un an, confiée à une association, la commune est toujours engagée dans l'entretien des haies et du patrimoine.

Eclairage public

Dès 2011, la commune a réfléchi à la possibilité de réduire l'impact de l'éclairage public. « Nous avons ainsi commencé par supprimer un lampadaire sur deux dans le haut de la commune et avons remplacé les lampes par des systèmes d'éclairage en bi-puissance permettant une modulation entre le jour et la nuit. Une ampoule LED consomme en effet entre 10 et 20 % de sa puissance nominale la nuit. Jusqu'en 2016, nous avons équipé tous les éclairages communaux de LED » souligne Agnès Rolin. Sous l'impulsion de la municipalité qui finance l'éclairage, tous les lotissements privés se sont également équipés en LED. Cet engagement des élus a permis une réduction de 70 % de consommation d'énergie. « Notons également que l'énergie fournie par les panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments communaux finance l'éclairage public » ajoute

Alexis Isaac. Une réflexion est par ailleurs menée par la commission environnement concernant l'éclairage nocturne.

Réduction des déchets

Montbonnot-Saint-Martin poursuit sa collaboration avec le service déchets de la communauté de communes chargée de cette compétence afin de développer les sites de compostage individuels ou collectifs. Ce type d'équipement a en effet été privilégié afin de répondre à la réglementation européenne qui prendra effet en 2024 et qui prévoit d'interdire de jeter les biodéchets dans les poubelles grises. « Avec treize composteurs collectifs installés, dont trois dans les écoles, Montbonnot est aujourd'hui la commune la mieux équipée du Grésivaudan. Ces bacs permettent de récupérer et de valoriser les biodéchets plutôt que de les brûler à grand renfort d'énergie fossile »

précise Agnès Rolin. « Avec la communauté de communes, nous allons continuer à déployer ces bacs dans la commune et comptons sur l'implication des habitants. » C'est également avec l'ambition de réduire les déchets que Montbonnot accueille depuis plusieurs années le seul Repair Café de la communauté de communes, un lieu associatif où des bénévoles réparent des objets cassés afin de leur donner une seconde vie.

Outre les actions citées ci-dessus et qui ont valeur d'éco-exemplarité dans les domaines de la gestion des déchets, de la lutte contre le réchauffement climatique et dans la transition écologique, la commission environnement travaille également sur d'autres enjeux majeurs pour les prochaines années et notamment la gestion de l'eau.

► *Propos recueillis par D. Chanet*

Une activité culturelle estivale pour des publics variés

► Musique dans le Grésivaudan

Dans le cadre de ce festival de musique de chambre organisé dans le Grésivaudan, nous avons eu la joie de recevoir le 28 juin à la Maison des Arts, le quatuor AROD qui a enthousiasmé un public de 200 passionnés avec des

œuvres de Mozart, Beethoven et Janacek. Le talent de ce quatuor (violons, alto et violoncelle) est reconnu internationalement. Une joie visible et communicative de jouer et de vivre la musique, une maîtrise impressionnante des instruments, une interprétation musicale de très haute volée ont régalié l'auditoire enthousiaste.



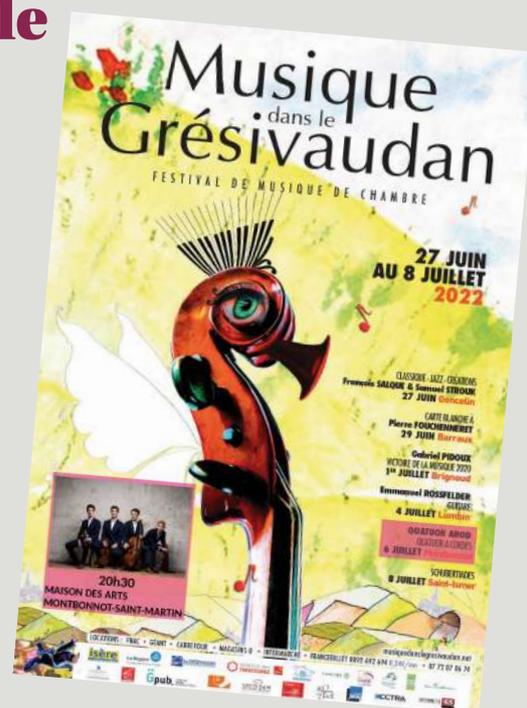
► Cinétoiles

Le film « Calamity » était au programme de cette soirée de cinéma en plein air. Le titre de ce film était sans doute un mauvais présage, tant les ciex se sont déchaînés ce soir du 3 septembre. A 19h, il fallait prendre la décision : dedans ou dehors ? Les diverses prévisions météorologiques à très court terme donnaient un

risque de pluie de seulement 0,1mm : c'était donc jouable ! Ce furent malheureusement plus de 40 mm de pluie en un quart d'heure qui s'abattirent sur le parvis de la mairie quelques minutes après le début du film. Le repli n'était alors plus possible pour des raisons techniques au grand regret des 80 personnes venues pour un moment familial sous les étoiles.

Ces rendez-vous d'été sont des moments attendus. Ils seront renouvelés, avec nous l'espérons, des météo plus clémentes.

► Patrick Descharrieres
Vice-président de la commission Culture



► Grésiblues

Magnifique soirée du 7 juillet pour une soirée blues sous la cédraie de la mairie. Une foule très nombreuse était présente pour écouter les rythmes blues, rock et soul. La voix puissante, profonde et sensuelle de Manon Werner et son groupe nous a fait vibrer et nous a emmenés loin ce

soir-là. Notre balade blues s'est poursuivie avec Karl Wyatt & the Delta Voodoo Kings. Une voix très traditionnelle du blues, des slides de guitare puissants. Une soirée organisée dans le cadre du festival Grésiblues, avec six spectacles en plein air dans toute la vallée. Un grand merci aux organisateurs passionnés.



▷ Médiathèque Saint-Exupéry

« Honneur à la poésie et à la littérature jeunesse »

en mai

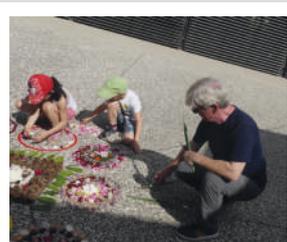
Les machines en bois de l'exposition *Vibrato* ont permis aux lecteurs de jouer avec les mots. Et c'est la poésie des sens qui s'est exprimée dans le spectacle de poésie théâtralisée *A corps perdu* par la compagnie Pointure 38.



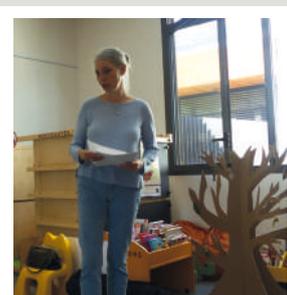
Fête du livre jeunesse Les Giboulivres

(19 au 22 mai)

A l'occasion de la fête du livre jeunesse Les Giboulivres, une classe de grande section maternelle et une de CP ont eu le privilège de rencontrer deux auteurs, illustrateurs de littérature jeunesse.



Un atelier land-art dans le patio avec l'auteur et photographe Marc Pouyet



Une rencontre et un atelier-fresque avec l'auteure Jennifer Dalrymple

Désordre et dérangement par la Cie Une autre Carmen (en partenariat avec la Maison de la Petite Enfance)

en juin

Une quarantaine de personnes (parents, grands-parents, enfants et personnel petite enfance) a assisté au spectacle électro-clownesque. Spectacle très coloré en son et lumière mêlant bruitage, musique électronique et airs célèbres d'opéras.

En juillet-août :

Ça a volé, bourdonné pendant l'été avec :

Les Machines volantes

par des artistes plasticiens Serge Reynaud et Claudia Marchesin passionnés par l'œuvre de De Vinci. Leurs créations fantastiques sous forme de mobiles ont ravi les lecteurs.

Sauvons les abeilles !

Une exposition interactive complétée des photos du concours « Abeille mon amie » organisé à l'occasion de la précédente édition de la Fête du miel et de la nature.

1 café, 1 BD s'il vous plaît !



Une dizaine de lecteurs a assisté à la présentation par un bibliothécaire du manga adulte et l'histoire du genre. Un instant japonais partagé autour d'un café. Les participants novices ou aficionados se sont quittés en empruntant un des titres exposés. D'autres rendez-vous seront programmés au cours de l'année.

▷ Un stand aux Médiévales du 23 juillet

Les bibliothécaires ont fait un voyage temporel en tenue d'époque. Une cinquantaine de visiteurs s'est adonnée aux différentes activités : la construction de châteaux en bois, des histoires lues dans le donjon, une sieste musicale et même l'écoute de contes et légendes adultes/enfants chuchotés au creux de l'oreille.



▷ Un hommage à l'île de Beauté

A l'occasion de cette soirée de polyphonie corse alternée de lectures, une quarantaine d'adultes ont partagé cet instant suspendu. Les voix masculines du quatuor d'hommes de l'ensemble Solorma ont résonné au cœur du patio de la médiathèque !

► Mobilité douce

LES EDPM (nouveaux engins de déplacement personnel motorisés) : trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards et monoroues... sont soumis à diverses réglementations (décret n°2019-1082 du 23 octobre 2019, arrêtés du 24/6/2020, 21/07/2020 et 22/07/2020) qui imposent des équipements spécifiques, des comportements routiers à respecter.

Le décret de 2019 a fait rentrer ces engins dans la catégorie des véhicules terrestres à moteur pour lesquels s'impose une obligation d'assurance en responsabilité civile spécifique (l'assurance responsabilité civile de l'habitation ne couvre pas systématiquement les EDPM) afin de couvrir les risques de dommages causés aux tiers.

Il n'y a pas d'obligation d'apposer le certificat d'assurance sur l'EDPM étant donné qu'il n'est pas immatriculable, mais il est nécessaire de se munir de sa carte verte ainsi que d'une pièce d'identité lors de l'utilisation de ces engins.

En cas de free floating*, il est nécessaire de se rapprocher de l'organisme gestionnaire afin de savoir si ce dernier est bien assuré pour sa flotte d'EDPM.

Si tel n'est pas le cas, il est obligatoire de prendre une assurance personnelle.

Il est donc nécessaire de rappeler aux utilisateurs de ces EDPM les sanctions encourues en cas :

► de défaut d'assurance :

- Non-présentation de l'attestation d'assurance lors d'un contrôle est punie d'une amende de **35 €**.
- Le conducteur qui n'a pas pu présenter une attestation d'assurance lors d'un contrôle routier doit se rendre dans les **5 jours** au à la police ou à la gendarmerie avec le document. La non-présentation de l'attestation d'assurance dans les **5 jours** est punie d'une amende de **135 €**. Dans ce cas, l'amende de **35 €** ne s'applique plus.

Les nouvelles règles de sécurité en vigueur dès le 25/10/2019

> Soyez prudent !
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs
N'utilisez pas votre téléphone

Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet 2020 pour équiper votre engin :
- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptriques)
- d'un crotiteuseur sonore
- d'un système de freinage

> Ne transportez pas de passager !
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port de casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.

> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

25 Pour pouvoir circuler sur la voie publique, votre engin doit être bridé à 25km/h.*

De plus, en cas de défaut d'assurance, le Fonds de Garantie indemniser la victime, mais se retournera ensuite contre l'auteur pour demander le remboursement des sommes versées.

De plus, les contrevenants s'exposent à une amende pénale : les utilisateurs de trottinettes électriques n'ayant pas d'assurance responsabilité civile spécifique peuvent être sanctionnés d'une amende de 3 750 euros (article L. 324-2 du Code de la route).

► de non-respect de la réglementation en matière d'équipements et d'usage :

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 35 euros d'amende (2^e classe)
- Si la visibilité est insuffisante, de jour comme de nuit et que vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro réfléchissant : 35 euros d'amende (2^e classe)
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre engin de déplacement personnel

motorisé ou si vous vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2^e classe)

- Si vous débridez l'engin ou si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé : 135 euros d'amende (4^e classe)
- Si vous circulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1500 euros d'amende (5^e classe).

Il entre dans les missions du gardien de police municipale de procéder aux contrôles permettant de s'assurer de la bonne application de ces dispositions.

Toutes les règles de circulation des engins de déplacement personnel motorisés sont disponibles sur le site de la sécurité routière Réglementation des EDPM | Sécurité Routière (securite-routiere.gouv.fr) et sur le site du ministère de la Transition écologique <https://www.ecologie.gouv.fr/>

*Les différentes flottes de véhicules et de modes de transport alternatifs proposés en libre-service aux usagers de la route.

► Un peu de civisme de la part de chacun pour l'intérêt de tous



Même si d'aucuns prétendent que cela porte chance, il est fort désagréable pour tout un chacun de marcher dans des déjections canines.

Merci aux propriétaires de chiens - qui, rappelons-le,

doivent tenir leur chien en laisse - de ramasser les crottes de leur animal favori. Les déjections de nos chiens posent en effet de véritables problèmes : dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute.

Notons que les résidus de crottes de chiens sont interdits sur : les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants. Ces résidus sont autorisés seulement dans

les caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

Ramasser les déjections canines sur la voie publique n'est pas qu'une question de savoir-vivre et de respect d'autrui, ce n'est pas seulement une façon de maintenir les rues propres ou encore d'éviter les mauvaises odeurs. C'est aussi une obligation légale. En effet, l'article de loi R633-6 du code pénal impose aux usagers de la collectivité de ramasser les



crottes de leur chien, sous peine d'une amende.

► Gilles Farrugia
Maire adjoint

► Energie grise : l'énergie cachée de nos produits du quotidien

Elle n'est pas citée sur votre facture, mais représente pourtant 3/4 de l'énergie totale que vous mobilisez tout au long de la journée.

ZOOM sur l'énergie grise.

Un petit pas pour l'industrie, un grand pas pour l'économie circulaire.

L'énergie grise correspond à la somme de toutes les énergies consommées à chaque étape du cycle de vie d'un produit. Il s'agit donc d'une énergie cachée,

indirecte. Omniprésente, elle augmente considérablement l'empreinte carbone des biens que nous utilisons.

Dans le domaine de l'industrie et des sciences, l'énergie grise permet de mesurer l'impact environnemental d'un produit. Contrairement à l'énergie directe, comme le carburant nécessaire pour faire avancer un véhicule ou encore l'électricité servant à éclairer une pièce, l'énergie grise n'est pas

quantifiable. Elle peut cependant être estimée. De nombreuses données entrent dans son calcul.

LE SAVIEZ-VOUS ? L'énergie grise représente actuellement 2/3 de la consommation totale d'un produit.

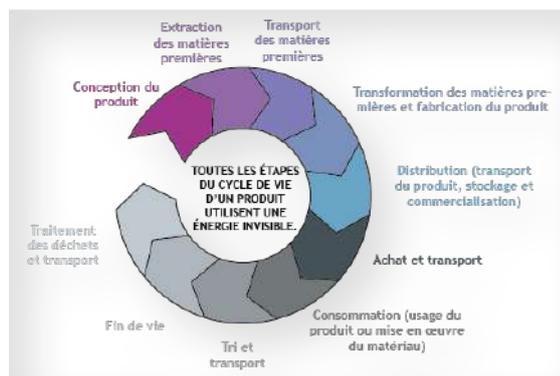
Comment réduire sa consommation d'énergie grise et devenir consomm'acteur ?

Si les industries sont aux premières loges, les particuliers peuvent aussi lutter contre l'énergie grise. En effet, cette dernière est omniprésente dans notre quotidien et dans chaque action que l'on entreprend.

Qui dit économie d'énergie grise dit également économie budgétaire ! Ces gestes simples à adopter vous permettront de réduire votre impact environnemental, et/ou votre consommation :

- Consommer local
- Proscrire la consommation des produits jetables
- Utiliser le produit le plus longtemps possible (et donc privilégier des produits qui dureront dans le temps et lutter contre l'obsolescence programmée)
- Privilégier les matières naturelles
- Faire réparer ses appareils.

Cet article a été rédigé par TE38 (www.te38.fr)



Par exemple, l'énergie grise d'une tartine de pain prend en compte les ressources consommées au moment de la culture du blé, sa récolte, la conception de la tartine en usine, sa mise sous emballage et son transport jusque dans nos placards.



Escapade du mercredi Sortie chez les Sapeurs-Pompiers

Quelque 80 enfants de 3 à 11 ans ont poussé les portes de l'Escapade le mercredi 7 septembre.

Bien sûr, les premiers instants n'ont pas été faciles pour tous. A l'école comme au centre de loisirs, la rentrée est synonyme de beaucoup d'émotions. L'équipe pédagogique était présente pour rassurer les plus petits. Après quelques histoires et des activités rondement menées, les larmes des plus sensibles avaient séché. Atelier cirque, jeu de piste créé par les plus grands, comptines sont venus ponctuer la journée. Le mercredi 14 septembre, les plus jeunes se sont rendus à la caserne des pompiers de Seyssinet-Pariset. Les enfants ont pu découvrir les différents camions, essayer les tenues et poser toutes les questions qu'ils souhaitaient.

Jusqu'aux vacances de la Toussaint, un cycle Yoga avec Maëlle Maisin sera venu apporter de la sérénité. Ce sont des ateliers pensés pour et adaptés aux enfants. Notre intervenante utilise des outils ludiques et crée les conditions idéales pour des instants zen avec les enfants.



Zoom sur l'Escale Jeunes

Les projets n'ont pas été en reste pour les ados cet été !

Un groupe de 14 jeunes a pris la route direction la côte basque, après une année de projet intense. Avec 9 jours de surf, pelote basque, découvertes culturelles et vie collective animée, les jeunes ainsi que l'équipe sont rentrés comblés. En effet, ce séjour a permis à chacun de trouver sa place et de s'épanouir au sein du groupe. Grâce à une équipe expérimentée, avec la cohésion comme mot d'ordre, ce séjour restera un souvenir marquant pour tous !

Les 11-13 ans ont eu également la chance de participer à une semaine de vacances à l'Orée du Bois, dans les Monts du Lyonnais. Trois groupes d'enfants se sont côtoyés, les équipes ont travaillé ensemble et mené des activités communes. Des passerelles ont pu ainsi s'établir et permettre aux enfants de passer d'un groupe à l'autre au gré des envies et des projets de la semaine. Une expérience riche et une démarche de co-construction qui seront certainement reconduites l'année prochaine au regard des retours positifs des familles.

Les locaux de l'Escale ont accueilli 31 jeunes entre juillet et août. Les animateurs référents ont proposé des activités choisies en amont par les jeunes. Le programme a été construit avec eux, avec la volonté de les placer dans une démarche active. L'été s'est terminé de manière festive par les Olympiades, organisées en partenariat avec d'autres communes du Grésivaudan. Pas moins de 80 jeunes se sont affrontés sur des épreuves et des défis imaginés par l'ensemble des animateurs. La journée s'est achevée avec un barbecue et un blind test, finalement transformé en boum géante !



Evasion

Un repas partagé sous le soleil !

Pour la fête de fin d'été, les petits cuistots de l'Évasion ont préparé un festin aux parfums d'Italie, foccacia et pizza pour le plus grand plaisir des papilles des participants.



Les familles bonimontaines ont largement contribué au succès de ce festin en apportant de délicieuses spécialités maison... Tiramisu, boules coco, la cuisine du monde a été à l'honneur. Une dégustation de la paëlla gastronomique par le chef Mathieu Ranéa a été très appréciée des plus grands.

Les enfants ont proposé deux projections de leur projet vidéo de l'été, projet rondement mené par Noémie Gréau (référente 6/10 ans). L'éducation à l'image est une préoccupation des équipes jeunesse. A travers ce type de projet, elles souhaitent encourager l'esprit critique des enfants et transmettre une bonne pratique.

Les enfants ont pu goûter à d'autres sensations avec la course de karts à pédales ou encore s'émerveiller avec les sculptures du clown Marcel.

Toute l'équipe vous attend pour de nouvelles aventures à la rentrée !

Clap de fin pour l'Évasion

L'Évasion a refermé ses portes la veille de la rentrée après un été vitaminé !

Les enfants ont profité d'activités variées au centre ou en extérieur, menées par une dynamique équipe d'animateurs. Les séjours proposés ont été plébiscités, donnant à chacun l'envie de repartir en groupe pour de nouvelles découvertes.

Une fête de fin d'été nous a permis de nous retrouver pour un moment convivial autour de délicieux plats concoctés par les familles et quelques spécialités italiennes réalisées par les enfants. Un court métrage, réalisé tout au long de l'été par les enfants, a été projeté recueillant de vifs applaudissements et la palme d'or du public !

Nous serons tous heureux de vous retrouver pour de nouvelles aventures et festivités, l'Évasion fêtant ses 10 ans...

Pour les plus grands, c'est tout naturellement qu'ils s'intégreront à l'Escale, pour des activités dédiées aux 11/13 ans ; alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

De nouvelles formules d'accueil à l'Escale pourraient voir le jour prochainement permettant aux jeunes de se retrouver plus régulièrement, notamment en fin de semaine. En attendant, nos équipes sont engagées dans la restructuration de l'accueil périscolaire, en recentrant les activités/animations selon les besoins des enfants. N'hésitez pas à faire part de vos retours/remarques auprès du service périscolaire.

► *Virginie Sonjon*

Adjointe Jeunesse et Petite Enfance

Les enfants de l'Évasion se mettent au bridge !



Après la pause de début août, le centre Évasion a accueilli le club de Bridge de Montbonnot-Saint-Martin. Au programme, une initiation au mini bridge les lundis et mardis matin pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Le jeudi 25 août, enfants et aînés se sont retrouvés pour un après-midi festif autour du jeu. Pour l'occasion, les enfants avaient fabriqué un domino géant et apporté quelques jeux à faire découvrir aux aînés. Les enfants présents ont pu jouer au mini bridge, à différents jeux en bois comme le « Ferme ta boîte ». Ce fut un temps convivial de partage entre deux générations.

Le rendez-vous est déjà pris pour une prochaine rencontre !



► Edition 2022 de la brocante de Montbonnot

La traditionnelle brocante organisée par le comité d'animation avec la collaboration de la municipalité de Montbonnot-Saint-Martin s'est déroulée le dimanche 18 septembre 2022. Le beau temps de fin d'été a permis sur le tard un grand nombre d'inscriptions d'exposants ainsi qu'une forte fréquentation du public le jour venu. Grâce à la mobilisation des bénévoles et le grand soutien du service technique municipal, tous les ingrédients d'une réussite étaient réunis. La version 2022 a vu quelques



transformations sur ses installations, preuve d'une constante évolution. La coopération du comité avec de nouveaux intervenants s'inscrit dans la suite logique de l'évolution de nos capacités.

Le comité d'animation appelle chaque bonimontain(e) qui le souhaite à intégrer l'association afin d'y apporter son soutien dans l'action et ses nouvelles idées dans de futurs projets.

Retrouvez nos informations sur le site du comité d'animation de Montbonnot-Saint-Martin : www.comiteanimationmontbonnot.fr

Contactez-nous sur : info@comiteanimation-montbonnot.fr

► *Le Président du comité d'animation.*
Joël SERPOLLET

► Une nouvelle centenaire dans la commune

Le jeudi 1^{er} septembre, Mme Mireille Roux a fêté ses 100 ans. Le maire, Dominique Bonnet, accompagné de la directrice du CCAS, Anna Dumée et de l'adjointe aux affaires sociales, Marie-Béatrice Mathieu, sont venus souhaiter un joyeux anniversaire à Mireille Roux qui vit sur la commune depuis plus de 20 ans à côté de sa fille Chantal.

Mireille Roux est née à Constantine en Algérie. Elle n'y restera que très peu de temps puisque, à l'âge de 6 mois, ses parents quittent Constantine pour venir s'installer à Marseille. C'est dans cette ville qu'elle a vécu une grande partie de sa vie. Avec son mari, Marcel, ils ont tenu

une droguerie dans le quartier Périer pendant 44 ans. Pour leur retraite, le couple décide de s'installer dans le Dauphiné pour se rapprocher de leur fille. Ils s'installent à Herbeys dont elle garde un bon souvenir de l'accueil (malgré son accent ! ajoute-t-elle) et des amitiés qui s'y sont créées. Ce fut aussi l'occasion de découvrir « la coinche », jeu qui ne se pratiquait pas à Marseille. Après la mort de son mari, Mireille Roux vient s'installer à Montbonnot-Saint-Martin, juste à côté de sa fille et de son petit-fils Maxime dont elle parle avec fierté. Grâce à sa remarquable mémoire, Mireille Roux a pu partager avec nous les souvenirs de ses nombreux voyages en Europe mais

également sur d'autres continents ainsi que différentes anecdotes de sa vie. Merci Mme Roux pour ce beau parcours de vie.

Nous vous renouvelons toutes nos félicitations.

► *Anna Dumée*
Directrice du CCAS



Un été chaud, des moustiques qui nous empêchent de passer des moments agréables en extérieur, le ramassage des déchets qui évoluera sous peu sont des préoccupations du quotidien auxquelles la commune pourrait prêter plus d'attention.

Moustiques

La prolifération des moustiques s'intensifie au point qu'il devient désagréable d'être en extérieur à Montbonnot à toute heure de la journée. Diffuser des informations pour vider les eaux stagnantes ne suffit plus.

La commune tente d'y faire face en ayant adhéré à l'EIDS qui traite les zones publiques. Chacun peut y faire appel gratuitement soit pour des mesures de prévention, soit pour des mesures de traitement (ou les 2).

Il existe également une solution écologique et préventive des risques sanitaires déjà adoptée par Grenoble et St Ismier. La borne disperse du CO2 recyclé pour imiter la respiration humaine et diffuse un leurre olfactif. Les moustiques sont aspirés par la borne. Les autres insectes (abeilles, papillons, coccinelles, etc.) ne sont pas attirés par le piège et peuvent continuer de jouer leur rôle environnemental.

Aujourd'hui, le moustique-tigre, l'une des cent espèces les plus invasives au monde constitue un nouveau risque sanitaire avéré.

Certes la zone protégée est limitée mais il serait pertinent d'initier un tel projet à Montbonnot afin de rendre les parcs publics plus agréables.

Gestion des déchets

La commission déchets ménagers du Grésivaudan prévoit la mise en place en 2023 d'un tiers de Montbonnot en Points d'Apport Volontaire (PAV). Les PAV sont bénéfiques à la collectivité en termes de coût mais aussi de sécurité pour les agents. Nous soutenons cette initiative. Cependant le changement d'habitudes sera important et doit faire l'objet d'une information des habitants concernés par le Grésivaudan. L'intégration paysagère sera importante pour l'acceptation des PAV. La commune dit s'engager à améliorer les espaces mais il n'y a pas de budget dédié dans les projets de la commune.

Être attentifs et source de propositions est le rôle du groupe minoritaire. Vous pouvez nous contacter en envoyant un mail à liste_vivre_ensemble_montbonnot@mailo.com

► Alain Maffet,
Nadine Heilliette,
Daniel Leiffen,
Isabelle Després

► Changement de direction au sein de l'EPAE

Depuis deux ans, l'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace, « Élève Jacques Lorenzi » était dirigée par le colonel Yann Villevieille. Ce commandement est toujours d'une durée limitée à deux ans. Ainsi donc le 2 septembre 2022, la colonelle Isabelle Ménager a succédé à Yann Villevieille et pris le commandement de la base.

Une cérémonie militaire a eu lieu

en présence de Manuel Alvarez, Général de corps aérien et directeur des ressources humaines de l'Armée de l'Air et de l'Espace, de nombreux gradés, du président de la communauté de communes Le Grésivaudan, Henri Baile, du maire de la commune, Dominique Bonnet et de nombreux élèves, collégiens, lycéens et élèves des classes préparatoires. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



► Grand Pique-Nique des Chefs

Grande réussite pour la deuxième année consécutive du Grand Pique-Nique des Chefs à Montbonnot-Saint-Martin.

Plus d'une vingtaine de chefs et une trentaine de producteurs se sont retrouvés début juillet dans le parc de la mairie pour cet événement savoureux et festif. Le soleil était au rendez-vous et les visiteurs gastronomes



très nombreux. Les dégustations sucrées et salées proposées ont été largement appréciées. Un très grand nombre de visiteurs a pu profiter des conseils donnés lors des ateliers et ont consommé sur place ou pris à

emporter les mets préparés par les chefs. Au vu de cette réussite, la troisième édition est déjà dans la tête des organisateurs.

► Gilles Farrugia
Maire adjoint

► Fête médiévale 2022

La 9^{ème} Fête médiévale de Montbonnot-Saint-Martin s'est déroulée dans le parc du château le samedi 23 juillet.

Le début des festivités était annoncé pour 14h. Contrairement aux autres années, le public est arrivé dans le parc plus tardivement, sûrement à cause des fortes chaleurs prévues.

L'ouverture officielle s'est faite par l'accueil des différents campements : Saltimbanques de Sabaudia, La Maisnie de Castelnau, La Piedtaille, Briselame, La compagnie Elixir, et le maître des lieux.

Le public a pu découvrir la vie médiévale, la vie de camp, les compagnies et les troupes qui

proposaient tout au long de la journée de nombreuses animations et ateliers participatifs :

- Les modes et accessoires féminins, les us et coutumes (escrime judiciaire, jeu d'échecs, danse à la cour), les grandes découvertes, la chasse...
- Des présentations de savoir-faire liés à la guerre
- L'invitation à participer aux défilés, spectacles, batailles avec combattants à pied, artilleurs et archers
- L'utilisation de pièces à feu sans projectile : pierrier, bouches à feu, arquebuses
- Des mini tournois de plusieurs épreuves
- Un marché médiéval
- Une animation de la médiathèque Saint-Exupéry autour de la musique et l'oralité, des jeux de construction en bois, des rêveries musicales, des histoires chuchotées

- Un spectacle et déambulation de Raymonde Després avec ses 50 oies savantes : présentation d'un savoir-faire, la philosophie et la relation vis-à-vis de l'animal

- Des jeux en bois
- Un fou du roi et ses jongleries.

Les différents stands de restauration ont été pris d'assaut dès 19h et le choix était très varié : outre le classique hot dog frites, différentes propositions s'offraient aux visiteurs comme les burgers, viandes grillées sur des braseros, planches de fromage et de charcuterie avec, pour finir le repas, de délicieuses glaces, crêpes et gaufres.

La soirée s'est terminée par un magnifique spectacle final : une parade de lumière et de feu. Nous vous donnons rendez-vous pour la dixième édition en juillet 2023.

► Dominique Bonnet
Maire de Montbonnot-Saint-Martin



Accueil avec le maître des lieux



Raymonde Després et ses oies Savantes



Spectacle final

► Forum des associations

Depuis 2020, le monde associatif, et plus encore nos associations bonimontaines, ont été mis à mal tant par la Covid-19 que par l'incendie de la Maison du Pré de l'Eau. Aujourd'hui, j'ai grand espoir que la vie reprenne pleinement ses droits mais surtout qu'elle insuffle un nouvel élan pour nos associations.

De notre côté, nous avons fait face, et ce dans un délai raisonnable, pour que les activités reprennent en octobre à la Maison du Pré de l'Eau (dojo, salle polyvalente, salle de réunion, cuisine, etc.). Depuis le mois d'avril, une solution a été apportée en remplacement du gymnase avec l'installation d'un sol multi-activités sur le court n°2 des tennis couverts. N'oublions pas la fermeture de la Maison Pour Tous, fin mars 2022, au sujet de laquelle

nous avons dû trouver des solutions pour la bonne continuité des activités des associations utilisatrices.

Montbonnot-Saint-Martin est doté d'un tissu associatif riche et dynamique (environ 3500 adhérents et une soixantaine d'associations qui proposent environ 80 activités). Ce monde associatif souffre de manque d'implication des adhérents pour aider au bon fonctionnement administratif. Un manque de bénévoles sans qui une association ne peut continuer à vivre.

Vous tenez à votre association et activité ? N'hésitez pas à vous engager pour son bien-être et bien-vivre.

Nous sommes une commune active et vivante, que ce soit dans le domaine sportif, environnemental, humanitaire, culturel ou simplement de loisirs. Chaque habitant qui le

désire peut pratiquer une activité associative et contribuer ainsi à tisser un lien social. Chaque année, de nouvelles associations se créent, aidées par une équipe municipale et des agents conscients du dynamisme de la commune, dynamisme porté par des centaines de bénévoles animés d'une véritable passion.

Compte tenu de l'ensemble des difficultés, nous continuerons à vous accompagner en

ouvrant si possible plus de créneaux pour rattraper le manque de ces derniers mois.

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer au forum des associations du 3 septembre, vous pouvez contacter l'association de votre choix sur le site de la mairie (onglet Culture et sport / Guide des associations).

► Roger BOIS
Adjoint au sport
et vie associative



► Fête du miel et de la nature

La 12^e édition de la Fête du miel et de la nature dont le thème était cette année « l'arbre » s'est tenue à la Maison des Arts.

Cette édition fut encore riche d'animations avec le retour d'un stand proposant, des jeux et des astuces pour apprendre à bien manger, des ateliers de fabrication de baumes et le grand jeu sur l'agriculture animé par l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) locale.

Les enfants ont été à l'honneur avec de nombreux jeux et ateliers pédagogiques - médiathèque, stands du lycée de Saint-Ismier et du centre de loisirs, pressage de pommes. Nos fidèles partenaires - l'AAM (associations locales d'arboriculture), le CE de Schneider

Electric, l'ADAM et les syndicats apicoles de l'Isère ainsi que les associations environnementales (LPO, et TICHO-DROMME) étaient présents.

Sur les étals, de nombreux fruits ont été proposés à la vente et un pépiniériste local a prodigué des conseils sur les arbres fruitiers. Douze apiculteurs locaux ont vendu leur production de miel dans une merveilleuse ambiance. Nous avons également accueilli Gilles Leblais, pour une conférence sur la fonction de la haie pour la biodiversité et nous avons visionné le film « Le temps des arbres ». Enfin les enfants des 3 écoles ont réalisé de magnifiques fresques admirées pendant tout le week-end. Merci à tous les participants pour le travail

qu'ils effectuent pour la préservation de nos abeilles pollinisatrices.

Initiée dans le cadre du mois de la transition alimentaire du PAIT (Plan alimentaire interterritorial), cette manifestation a été subventionnée par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

► Agnès Rolin
Adjointe à l'environnement



► Ondulations urbaines

Depuis 2021, avec le service événementiel, nous avons créé une nouvelle festività autour du label Terre de jeux 2024. Cet événement, *Ondulations urbaines*, est organisé dans le Parc des loisirs le même jour que le Forum des associations le premier samedi de septembre.

Pumptrack, graff, escalade, breakdance, initiation en tous genres, food trucks, sont proposés à partir de 10 h : une journée magnifique au dire des intervenants avec un soleil au rendez-vous jusqu'à la fermeture vers 20h.



En fin de journée, Monsieur le maire remettait la médaille de la ville à trois sportifs de haut niveau présents à l'événement : Matéo Serri (champion du monde 2021 de football Freestyle), Aurélien Fontenoy (trois fois vice-champion du monde de VTTrial) et Isabelle Lafaye, figure du para tennis de table français avec 4 titres paralympiques). Cette manifestation a rencontré un vif succès auprès des nombreux enfants et de leurs parents. Nous réfléchissons déjà pour

la troisième édition à trouver des sports nouveaux suivant les possibilités qui nous seront offertes.

Je remercie l'ensemble des services de la commune : le service événementiel et vie associative pour l'organisation de ces deuxièmes Ondulations Urbaines, le service communication et enfin les services techniques pour leur fidèle support logistique.

► Roger Bois
Adjoint au sport et vie associative



Remise médaille de la ville

► AVF Meylan Grésivaudan



L'association AVF Meylan Grésivaudan a pour but d'accueillir les nouveaux arrivants, les aidant à s'intégrer dans la région, ainsi que des personnes en recherche de lien social pour favoriser le développement d'un réseau relationnel grâce à un programme trimestriel de découvertes et d'activités variées :

- au local AVF pour des activités intellectuelles et manuelles,
- à l'extérieur pour visites, musées, expositions, activités sportives, sorties diverses.
Pour nous contacter :
06 89 11 08 17 - avfmeylan@gmail.com - www.avf.asso.fr/meylan/



Les 50 ans de l'association
fêtés en mai 2022

► SIZOV



2^{ème} édition du TRAINING CAMP GRÉSIVAUDAN 5 jours avec des champions !

Kilian Le Blouch, Cédric Revol, Walide Khyar, Alexandre Iddir, Baptiste Leroy ont répondu présents à l'invitation de Nicolas Chanseau, directeur du club Alliance Grésivaudan Judo, section Bernin-SIZOV, pour distiller leurs précieux conseils, faire rêver et enseigner aux 300 judokas venus de toute la France et au-delà

(équipe olympique féminine du Maroc, Suisse) inscrits à cette 2^{ème} édition qui a réuni champions et amateurs.

Durant une semaine, l'occasion de se mesurer à de grands champions nationaux et internationaux. Les corps sont mis à rude épreuve : deux entraînements quotidiens, technique et randori suivis de combats libres.

Évènement majeur de l'avant saison, certains ont déjà réservé le PRO-AM 2023.



L'occasion pour les élus du SIZOV
de saluer les champions, les féliciter pour
leurs performances et de les remercier

► IUCG



L'Université Intercommunale Grésivaudan (IUCG) a ouvert les inscriptions à ses cours et ateliers de la saison 2022-2023.

La brochure-programme est disponible dans les mairies et les centres culturels. Le

programme est également consultable sur le site www.uicg.fr

Ce sont 58 cours et ateliers et 8 conférences qui sont proposés à ses adhérents dans 25 communes du Grésivaudan.

A Montbonnot-Saint-Martin, un cours d'histoire " La France sous la III^{ème} République " et un cours de psychologie " Les conflits, à éviter ou à apprivoiser ? " Pour plus de détails et pour vous inscrire, consultez le site www.uicg.fr

► Montbonnot Tennis de Table



Isabelle Lafaye est venue
faire découvrir son sport

Le 3 septembre dans le cadre de "Terre de jeux 2024", le tout nouveau club de tennis de table (MBTT) a eu l'honneur d'accueillir une championne paralympique : Isabelle Lafaye venue faire découvrir aux jeunes (et moins jeunes) son sport, le para tennis de table, donc pratiqué en fauteuil roulant.

Afin d'embarquer les personnes présentes avec elle dans son univers, un fauteuil de démonstra-

tion a été prêté par ses soins. Cela lui a alors permis de faire jouer ses adversaires en suivant les règles du para tennis de table. Les échanges furent vifs et très soutenus et certains de ses adversaires se sont révélés de brillants joueurs qu'on espère revoir bientôt dans notre club.

Un grand merci pour sa gentillesse à l'égard de ses adversaires du jour, et du temps qu'elle a pu consacrer à tout le monde.





Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr



IntraMuros

